



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-309

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

portant sur

l'autorisation d'occupation du domaine public

26 rue du Tonkin, du 25 août au 19 décembre 2025 inclus

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande en date du 3 juillet 2025 de la société ENERGIPOLE REMEDIATION - 89 rue d'Albi – 59146 PECQUENCOURT,

Considérant qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter les travaux sur l'immeuble situé 26 rue du Tonkin à ISBERGUES (62330),

ARRÊTÉ

Article 1^{er} : L'installation de barrières et d'une nacelle élévatrice par la société ENERGIPOLE REMEDIATION - 89 rue d'Albi - 59146 PECQUENCOURT est autorisée du lundi 25 août au vendredi 19 décembre 2025 inclus, au niveau de l'immeuble situé, 26 rue du Tonkin à ISBERGUES (62330) pour l'exécution des travaux susmentionnés.

Article 2 : Le stationnement sera interdit au droit et aux abords du chantier pour tout autre véhicule.

Article 3 : Le bénéficiaire aura la charge de la signalisation réglementaire de son chantier, de jour comme de nuit, et sera responsables des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-309

Article 5 : Le présent arrêté sera affiché en mairie, et peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le 17 JUIL. 2025

Le Maire,



David THELLIER

Publié le 18 JUIL. 2025